



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....15
Quorum.....8
Présents.....12
Votants.....14
Procurations.....2
Absent.....1

Date de la convocation : 05.02.2024

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Le 9 février à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, QUATREFAGES Damien, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

PROCURATIONS : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a donné procuration à Monsieur QUATREFAGES Damien, Monsieur REFREGERS Claude a donné procuration à Madame MASSON Aurélie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur QUATREFAGES Damien a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SECRÉTAIRE AUXILIAIRE DE SÉANCE : Madame GUIRAUD Delphine, secrétaire de mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR :

- 1 Désignation du secrétaire de séance
- 2 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20/01/2024
- 3 Adhésion à l'association Prosport natation
- 4 Attribution de l'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire relatif à la fourniture et livraison de carburants de la station-service communale
- 5 DETR 2024 - Voirie – Plan de financement provisoire
- 6 FONDS VERT 2024 – Rénovation et mise au norme de l'éclairage public – Plan de financement provisoire
- 7 DETR 2024 – Opération Hôtel Saint-Jeantais – Plan de financement provisoire
- 8 Délégations du conseil municipal au maire – Rajout
- 9 Instauration de la prime de pouvoir d'achat
- 10 Compte rendu des décisions prises par le Maire, par délégation du conseil municipal (le cas échéant)

Questions diverses

**SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 1**

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le conseil municipal désigne M. Damien QUATREFAGES pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 2**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2024

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 20 janvier 2024.

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 3
ADHÉSION A L'ASSOCIATION PROSPORT NATATION
SURVEILLANT DE BAINNADE**

Le conseil municipal approuve l'adhésion à l'association Prosport Natation qui mettra à disposition un surveillant de baignade diplômé du 6 juillet au 31 août 2024 de 14h à 19h du mardi au dimanche inclus.

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 4
ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRE RELATIF
A LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARBURANTS DE LA STATION-SERVICE COMMUNALE**

Le conseil municipal décide d'attribuer l'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire pour la fourniture et la livraison de carburants à l'entreprise RAMOND ET CIE avec un montant maximum annuel de 350 000 € HT et pour une durée initiale de 12 mois (reconductible 3 fois pour une durée de 12 mois). Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer tout acte afférent.

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 5
TRAVAUX DE VOIRIE – VALESCURES, LA VIALETTE ET FOUGAYROLLES**

Le conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessous.

	Montant éligible	Montant subvention
Etat DETR (25 %)	28 050	7 013
TOTAL DES SUBVENTIONS		7 013
Commune autofinancement (75 %)		21 038
TVA		5 610

Reste à charge de
la commune
26 649

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 6**

**TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC
FONDS VERT – PLAN DE FINANCEMENT PROVISOIRE**

Le conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessous.

	Montant éligible	Montant subvention
Participation SIEDA (43.03 %)	181 370	78 050
Etat FONDS VERT (20%)	181 370	36 274
TOTAL DES SUBVENTIONS	114 324	
Consomme autofinancement (70 %)		67 046
TVA	36 274	

Reste à charge de
la commune

103 380

Délibération approuvée à 14 voix pour

**SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 7**

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION ET RÉAMÉGELEMENT DES ESPACE PUBLICS
DETR 2024 – PLAN DE FINANCEMENT PROVISOIRE**

Le conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessous.

	Pourcentage de subvention / estimatif par rapport au coût total de l'opération	Année de réalisation	Montant éligible	Montant subvention
Etat DETR	25 %	2024	505 776	126 445
Département	33.08 %	2024	414 986	167 302
	25 %	2025	90 792	22 696
Communauté de Communes (Fonds de concours)	6 %	2024	505 776	30 347
TOTAL DES SUBVENTIONS	68.57 %		346 792	
Commune autofinancement	31.43 %			158 986
TVA				101 156

Reste à charge
de la commune

260 142

Délibération approuvée à 14 voix pour

SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 8
DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - RAJOUT

Le conseil municipal accepte que le point relatif au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme soit rajouté :

« De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux pour les projets communaux inscrits au budget en cours mais aussi pour les travaux nécessitant une intervention rapide du fait d'un risque de mise en danger d'autrui ».

Délibération approuvée à 14 voix pour

SÉANCE N° 3
DÉLIBÉRATION N° 9
INSTAURATION DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

Le conseil municipal décide d'instituer la prime de pouvoir d'achat au personnel communal qui remplit les conditions nécessaires établi par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 et décide d'inscrire les crédits au budget primitif 2024.

Délibération approuvée à 13 voix pour et 1 abstention

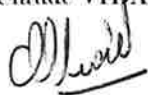
QUESTIONS DIVERSES

- Lettre de Mr JL CALVET, proposition d'installation de caméras de surveillance aux points stratégiques du village. Le conseil est très partagé sur la question, pas de souhait pour l'instant.
- Courrier de proposition de convention avec l'AFR La Cavalerie, pour la garde des enfants la mercredi matin, avec participation de la commune au coût de la prestation. Le conseil demande plus de précisions et souhaite en reparler.
- Le dossier de l'adressage doit être poursuivi afin de finaliser la dernière opération sur la partie logistique, plaques et numéros. Le Maire fait appel au volontariat : Régine, Rolande, Anne-Marie, Daniel, Didier et Michel se sont portés volontaires.
- Eau Assainissement : Problèmes sur la Vialette, les Crozes-bas et les DUC de captage, réunion à définir avec le Maire et les quatre adjoints pour définir la stratégie à suivre et de permettre de percevoir les aides allouées.
- Stage Abélia qui a donné entière satisfaction.
- Contrat CDD de Kévin JULIEN au service technique, choix de prolonger le contrat pour 6 mois supplémentaires.
- Projet de réouverture du chemin piéton, reliant le chemin du cimetière au Bruel place du Barry.
- Salle d'animation, son entretien et surtout le réglage du chauffage. Création d'une salle sur le site de la prade (réflexion).
- Deux conseillers travaillent sur le projet de stationnement devant les commerces qui sera soumis au conseil départemental service des routes pour homologation et ensuite proposer et discuter avec les commerçants.
- Compte rendu de la réunion avec la comcom sur le nouveau système de collecte des Ordures Ménagères. Conteneurs à colonne (Verre, Cartons emballages papiers et O-M) favoriser la mise en place de composteurs pour diminuer la charge des OM.
- Rappels de différentes dates à retenir :
-Cérémonie du 19 mars

- Distribution des sacs jaunes par la Communauté de Communes Larzac et Vallées le samedi 16 Mars de 10h00 à 12h00 en mairie
- Conseil municipal 22.03 et réunion préparatoire le 15.03
- Conseil municipal 12.04 et réunion préparatoire le 05.04

Fin de la séance : 22h05

Le Maire
Claude VIDAL



Le secrétaire de séance
Damien QUATREFAGES



